

Samuel GELAS

Route de Dubelloy
MORNE-à-l'EAU
97111 GUADELOUPE

Tel: 0690266635

Mail: gelas.samuel@gmail.com

Site Interet: www.samuel-gelas.com

Facebook: Samuel GELAS

Instagram: [samuel.gelas_artiste](https://www.instagram.com/samuel.gelas_artiste)

YouTube: Samuel GELAS

Les violences policières

L'usage excessif de la force caractérise les violences policières. Bien que minoritaire au sein des pays occidentaux, la surreprésentation des victimes d'ascendance africaine interpelle tant les survivants, l'entourage des victimes, que parfois, les citoyens de toute origine. D'autant que les circonstances des interpellations mettent en lumière systématiquement des personnes désarmées face à des dépositaires de l'autorité extrêmement agressifs.

Les épilogues des procès lorsqu'ils se tiennent, permettent rarement de refermer ces chapitres sur la mince consolation d'une justice rendue. L'une des raisons prend racine quelques siècles auparavant.

Aussi, ce travail propose d'explorer à travers notre contemporanéité, l'une des conséquences de ces abolitions inachevées: la consécration de la fin de la désignation lexicale d'un système, suivie de l'avènement d'un système affilié au précédent. Parce qu'il existe une forme de continuité de l'un à l'autre, tel un balancier, les droits des êtres humains, leur humanité sont mis en perspective.

A travers des portraits collectifs et individuels réalisés à la pierre noire et peinture acrylique, mon projet vise à rendre hommage à une centaine de victimes d'ascendance africaine pour la majorité de violences policières sur fond racial principalement en Amérique du Nord et en Europe.

Les recherches sur le sujet ont été si abondantes que j'ai dû opérer un choix sur la base de plusieurs critères à l'instar du retentissement ou du silence médiatique, de l'âge, du sexe, de la catégorie socio-professionnelle, des circonstances de l'interpellation, de la nature des molestations ou assassinats.

Je propose donc cinq tableaux (dont trois en cours de réalisation) intitulés "Be passed". Ils se composent de portraits collectifs d'hommes, de femmes et d'enfants. La plupart tués par arme à feu, étouffement ou écrasement. Les autres personnes représentées ont été victimes d'agressions injustifiées et gratuites. Les vidéos prises par les témoins sur place en témoignent. A travers l'effet de groupe, j'ai souhaité évoquer la communion fraternelle et l'esprit de famille pouvant unir des individus sans lien apparent mais ayant eu une histoire ou un destin commun. A cet égard, les couleurs vives des tableaux contrastent délibérément avec la sobriété des visages empreints de sérénité ou de joie.

En effet, les toiles que je propose ont vocation à célébrer la vie de ces personnes dépouillées de la densité morbide de leurs derniers instants.



Be passed, 2021 - Pierre noire et acrylique sur toile - (290 X 145 cm)



Be passed II, 2021 - Pierre noire et acrylique sur toile - (250 X 145 cm)

Les abolitions du système de l'esclavage portent dans leurs germes, les règles tacites d'iniquité qui impactent aujourd'hui encore nos sociétés. A l'image de mouvements souterrains, qui tantôt se manifestent par des violences policières, tantôt par des violences sociétales, souvent les deux simultanément. C'est précisément ce que je propose de saisir à travers deux installations.

La première intitulée "Hommage", est composée d'une centaine de dessins aux formats 29,7 X 42cm, de portraits individuels des victimes réalisés à la pierre noire, sur fond bleu ciel, évoquant l'ensoleillement d'une journée, symbole de vitalité. J'ai choisi d'y associer des citations de personnalités ayant combattu pour les droits civiques, pour l'équité, pour la justice, pour des abolitions, telles que Bob Marley, Christiane Taubira, Martin Luther King, Malcom X, Aimé Césaire, Tupac Shakur...

Par ailleurs, j'ai proposé d'intégrer des mots ou expressions personnels qui ont une résonance particulière en moi, tant pour leur densité, que pour leur signifiante.

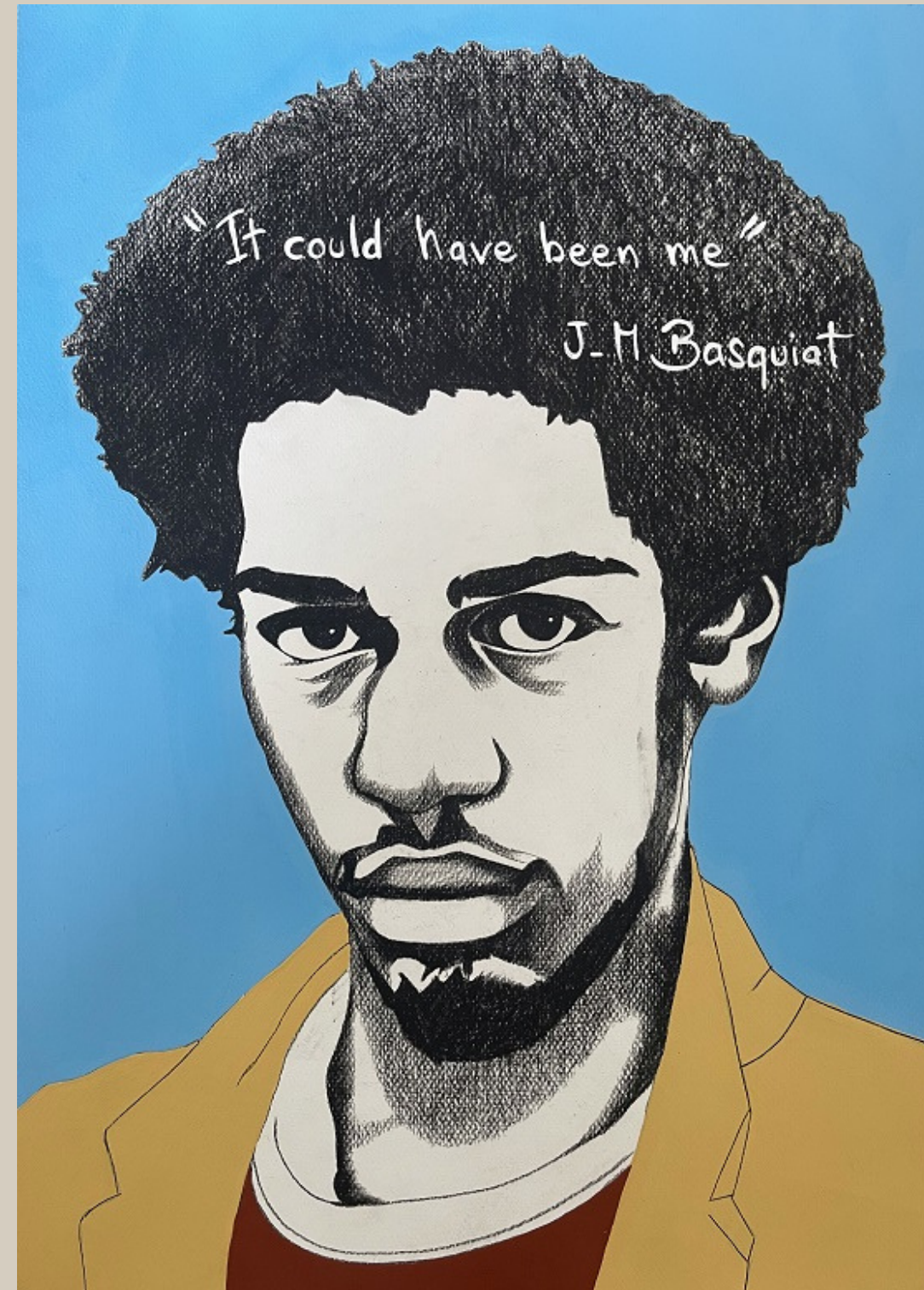
M'érigeant contre les expressions galvaudées, travesties, vidées de leur substance, je propose les miennes au stylo telle une signature à l'écriture pleine et déliée rappelant la fluidité du sang circulant dans ou hors des veines. Parfois, l'écriture dans un jeu de miroir avec la bavure 'policière' semble dépasser son cadre pour suggérer que les nations ayant décrété les abolitions ont aussi créé les conditions arbitraires, de la survie, voire de l'expansion du système qui lui précédait.

Ces portraits seront disposés sur trois structures pyramidales idéalement, esquissant l'idée d'une échelle sociale que ne parviennent pas à grimper les victimes de violences policières. En effet, ces victimes sont souvent issues de quartiers populaires défavorisés. Des objets et compositions florales appartenant au registre des abolitions seront disséminés entre les portraits sur la structure. Ce, afin de susciter chez les visiteurs l'envie d'observer l'autre versant d'un système aux effets délétères à l'instar des abolitions et de leur corollaire, la racialisation des crimes perpétrés à l'encontre de personnes d'ascendance africaine. Ces violences me semblent symptomatiques d'abolitions superficielles, puisque soutenues par des systèmes judiciaires faillibles.

Quelques dessins de portraits d'une série de cinquante intitulées "Abolitions ?"



Théodore Luhaka
Pierre noire et acrylique sur papier
(29,7 X 42 cm)



Michael Stewart
Pierre noire et acrylique sur papier
(29,7 X 42 cm)

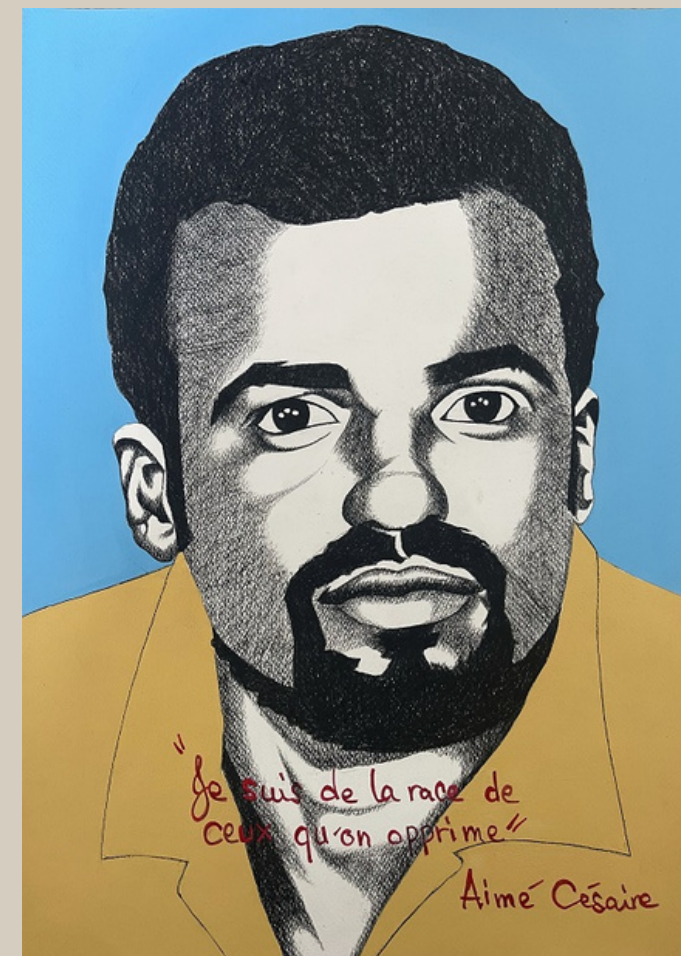


George Floyd
Pierre noire et acrylique sur papier
(29,7 X 42 cm)

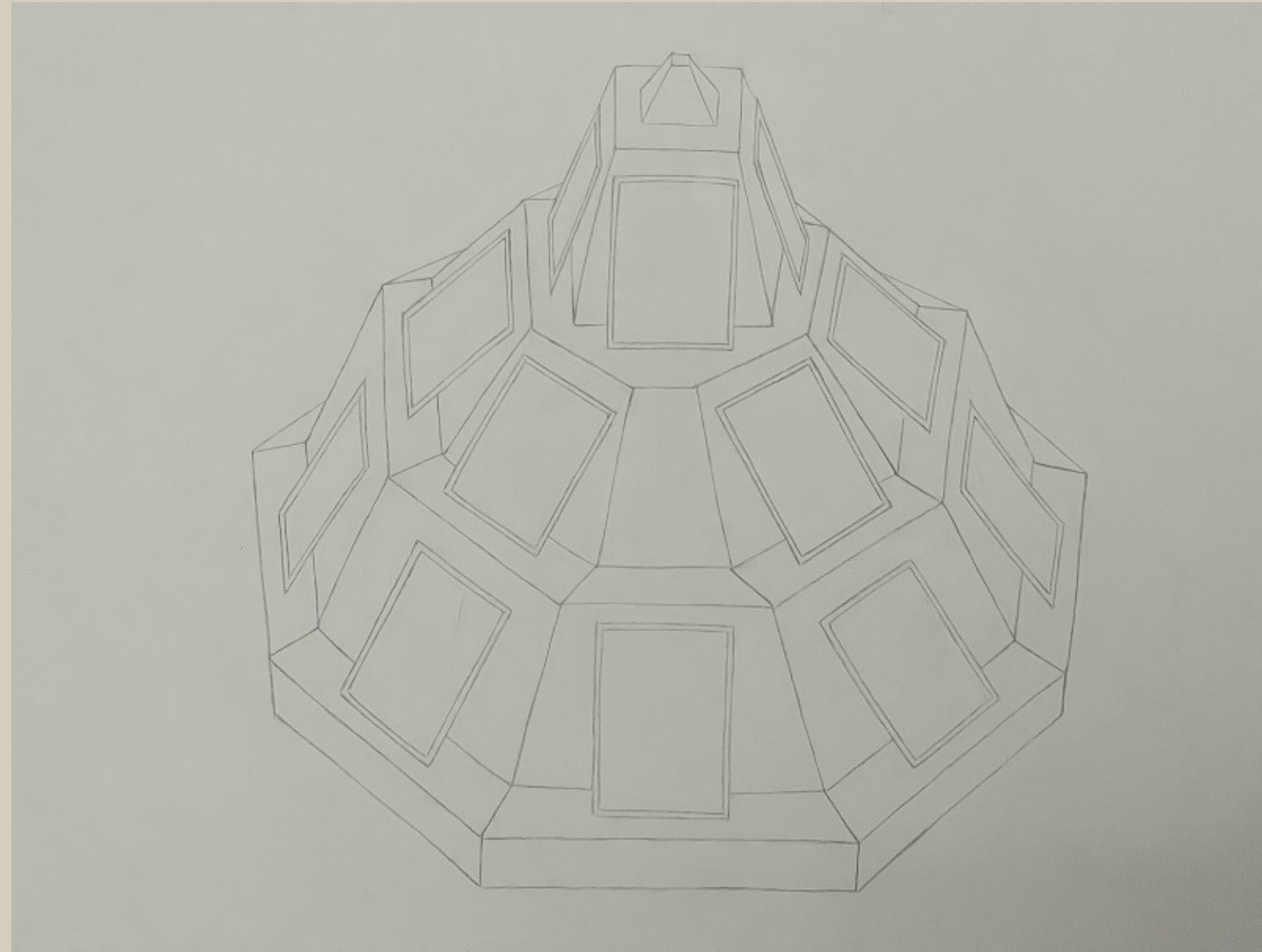


Dessins de portraits
Pierre noire et acrylique sur papier
(29,7 X 42 cm)

Ahmaud Arbery
Claude Jean-Pierre
Rekia Boyd
Adama traore
Walter Scott
Jacque Nestor



Hommage



Les structures pyramidales intitulées "Hommage" seront réalisées en contreplaqué peint en noir ou blanc et composée d'une vingtaine d'emplacements prévus pour les tableaux de portraits aux formats 29,7 X 42 cm. leurs diamètres seront d'environ 3 mètres au sol et 2 mètres de hauteur. Si les conditions spatiales le permettent, l'installation sera située au centre de la salle et d'autres portraits seront suspendus autour en forme de spirale évoquant des âmes désincarnées. Le visiteur est invité à se déplacer ou déplacer son regard de manière circulaire, latérale et aérienne afin de vivre pleinement cette expérience sensorielle. Les couleurs très vives des toiles couplées à celles des drapeaux donneront un ensemble à première vue, mal assorti, mais qui gagneront en sens au fur et à mesure de l'imprégnation par le visiteur de l'atmosphère d'hommage vibrant rendu à ces personnes.

La seconde installation intitulée "Weight on the people" sera composée d'un genou moulé dans du plâtre. Celui-ci sera posé au sol sur les drapeaux des pays dont on dénombre un fort taux de violences policières à caractère raciste. Sous un aspect lourd et pesant, le genou blanc devient le symbole d'un poids écrasant les peuples.

Il est particulièrement question de pays européens et des Etats-Unis d'Amérique, dont les abolitions inachavées connaissent une série de dénouements dramatiques dans l'usage excessif de la force par des dépositaires de l'autorité. Par l'appropriation de l'agenouillement par des personnalités, forces de l'ordre et citoyens du monde entier, ce moulage endosse également une dimension pacifique de lutte contre les violences policières.

Weight on the people



Fiche technique

Le projet présente plusieurs toiles et dessins ainsi que deux installations avec pour fil conducteur une réflexion sur les violences policières sur fonds de racisme.

1. Réalisation de cinq peintures à la pierre-noire et peinture acrylique (290 cm X 145 cm) représentant une centaine de victimes au total (hommes, femmes et enfants). Le portrait évoque la question de l'identité de personnes assassinées ou de victimes avec séquelles. Les portraits sont souriants, certains visages placides dénotent une forme de sérénité.
2. Réalisation d'une centaine de portraits individuels format (29,7 X 42 cm) des mêmes victimes incluant des citations. Ces citations pouvant s'apparenter à des d'épithètes créent un effet de contraste entre les portraits regorgeant de vie et le rappel de leur statut de victimes.
3. Réalisation de trois structure pyramidale d'environ 3 mètres de diamètre au sol et 2 mètres de hauteur composée d'une vingtaine d'emplacements prévus pour les dessins de portraits.
4. Installation autour d'une sculpture réalisée à partir du modelage de mon genou - Drapeaux de plusieurs pays empilés autour de l'installation.

Note d'intention

A l'origine de mon travail sur les violences policière, une multitude de bavures policières relayées par la presse ces dernières années. Au premier abord, l'élasticité du temps pourrait ne révéler qu'une série de faits divers, mais la collecte d'informations sur le sujet m'a plongé au cœur d'un système qui broie et désagrège des vies l'instant d'un cillement. M'apercevant de la filiation possible entre les violences policières et les différentes abolitions de l'esclavage ne serait-ce qu'en Guadeloupe où l'on en compte deux! 1794 et 1848, j'ai décidé de rendre un hommage vibrant, haut en couleur à certaines victimes en proposant un travail qui célèbre et prolonge leur vie. J'aspire donc à travers ma proposition artistique, à leur restituer leur humanité pour qu'elles recouvrent leur statut de personnes, porteuses dans nos regards et nos mémoires de combats pour la préservation de la vie.

Si la thématique est mortifère, la première abolition personnelle que j'ai eue à mener est celle du dépassement de la peur, la peur qui fige, la peur qui autocensure afin que mon travail m'engage vers des voies toujours plus exigeantes et plus signifiantes.

Samurel Gelas

BIOGRAPHIE

Né en 1986 en Guadeloupe. Vit et travaille en Guadeloupe et à Paris

Formation

2007-2010 École nationale supérieure d'Arts de Paris-Cergy

2010 DNAP(Diplôme national d'arts plastiques)

Expositions personnelles

2019 « Réunions », La Terrasse, Espace d'art de Nanterre (novembre)

« Re-Créations » Cité internationale des arts, Paris (juin)

2018 « Jungle sociale », Fonds départemental d'Art contemporain, Habitation Beausoleil, St-Claude, Guadeloupe (sept)

2017 « Hybride », Conservatoire des Arts, Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) (janvier)

2016 « Négricide », Galerie L J, Paris (mai)

Expositions collectives

2019 « Tcha'La' » Bandjioun Station, Cameroun (août)

« Ça se passe à Montmartre ! », Cité internationale des arts –Site de Montmartre (juin)

« Éclats d'îles », Espace d'art 24Beaubourg, Paris (mars)

« Désir cannibale », Festival Tout Monde, Little Haiti Cultural Center, Miami (mars-avril)

- 2018 « Désir cannibale », Fondation Clément, Le François, Martinique (juillet-septembre)
- 2015 Exposition estivale, Galerie L J, Paris (juillet)
« EtAprès », Galerie Nathalie Obadia, Paris (mars)
- 2012 « Pool Art Fair », New York (mars)
- 2011 « 56ème Salon de
Montrouge », Montrouge (Hauts-de-Seine) (mai)
- 2010 « Prix international de Peinture », Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) (novembre)
« Paliss'Art », Performance de peinture "en live", La Guéroulde (Eure) (juin)

Résidences de création

- Bandjoun Station, Cameroun avec Barthélémy Toguo (août 2019)
- Wi'an Art, Guadeloupe (janvier 2018)
- Cité internationale des arts, Paris (décembre 2014-mai 2016)

Prix

- Prix des Professionnels, Jeunes Talents 2007

Collections

- Fonds d'art contemporain,
Conseil départemental, Guadeloupe
Fondation Clément, Martinique
Krystel Ann Art, Portugal
Diverses collections privées

La notion du droit à la vie de tous les enfants, de toutes les femmes, de tous les hommes, a influencé mon travail.

La charte du Manden élaborée par Souidiata Keita le fondateur de l'Empire du Mali, est un texte profondément humaniste précédant de plusieurs siècles les droits de l'homme américain, et européen...

La Charte du Manden (vers 1222)

1. Les chasseurs déclarent :

Toute vie (humaine) est une vie.

Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,
Mais une vie n'est pas plus "ancienne", plus respectable qu'une autre vie,
De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie.

2. Les chasseurs déclarent :

Toute vie étant une vie,

Tout tort causé à une vie exige réparation.

Par conséquent,

Que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin,

Que nul ne cause du tort à son prochain,

Que nul ne martyrise son semblable...